

Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
Contact personnels non enseignants
06 20 89 63 69 – Fax 05 61 43 65 50

Pour recevoir gratuitement cette Newsletter ou vous désinscrire envoyez un courriel à
sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr



Conférence de presse de rentrée du Sgen-CFDT mardi 6 septembre 2016

Vous trouverez [ici](#) le dossier de presse du Sgen-CFDT présenté à la presse ce mardi 6 septembre 2016

Le thème de la conférence de presse était : les propositions du Sgen-CFDT sur la réforme baccalauréat.

Les journalistes présents : France Inter, France culture, France info, AFP, AEF, Touteduc, Café pédagogique, L'étudiant, Le Monde, News tank, Vousnousils.

**LES INSTANCES D'UN
ÉTABLISSEMENT PUBLIC
LOCAL D'ENSEIGNEMENT (EPL)**
collège / lycées

Les élections CA vont se tenir dans les jours à venir.

Pour connaître les instances et trouver les réponses aux questions que l'on se pose sur le fonctionnement de l'établissement

Ctrl + Clic [En savoir plus](#) →



A DECOUVRIR SANS TARDER : LE NOUVEAU SITE DU SGEN-CFDT !

[S'engager pour chacun, agir pour tous](#)

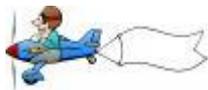
Actus, dossiers, suivi de carrière... <http://www.sgen-cfdt.fr/>



NOUVEAU CONTACT - PERSONNELS INFIRMIERS :

Christine DRAPPIER est à la disposition des personnels infirmiers pour toute question relative à votre métier, vos carrières. Elle assurera également le suivi catégoriel pour le Sgen-CFDT en GT CTA.
Pour la contacter : Christine.Drappier@ac-toulouse.fr

Rappel : les militants Sgen-CFDT sont à la disposition de tous les personnels.



Nous rencontrer :

Rémi Gondran, personnel administratif, tient **permanence au local syndical du Rectorat** (Caserne Niel) le lundi après-midi de 13h30 à 16h30.
Pour prendre rendez-vous, contact : 06 19 71 21 54

AG des adhérents de l'Ariège le mercredi 12 octobre à 14h Lycée Fauré FOIX – Nadine BIELLE sera présente. N'hésitez pas à venir nombreux participer à l'élection du bureau de la section. Merci de vous présenter à l'accueil en arrivant.



Instances :

A lire à la fin de cet envoi : Déclaration liminaire Sgen-CFDT pour GT classement tableau d'avancement des personnels ITRF des services et des EPLE.



INFOS FEDE : *Ctrl+Clic sur les liens en bleu pour accéder aux articles.*

Journées Enseignement Supérieur et Recherche 26 et 27 janvier 2017 : document à lire en pièce jointe à cet envoi.

A lire, infos PPCR :

<http://www.sgen-cfdt.fr/actu/ppcr-pour-les-personnels-itrf/>

<http://www.sgen-cfdt.fr/actu/ppcr-pour-les-personnels-administratifs/>

<http://www.sgen-cfdt.fr/actu/ppcr-pour-les-personnels-des-bibliotheques/>

RIFSEEP :

[RIFSEEP : dossier d'information et actualités](#)

Le Partir 2017 est en ligne sur le site du Sgen étranger. Ctrl + Clic [ICI](#)

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute information sur les possibilités d'exercice à l'étranger :
etranger@sgen.cfdt.fr

Collège :

[Réforme du collège : ce qu'il reste à obtenir](#)

Justice :

[Justice : l'accord entre Microsoft et le ministère de l'Éducation Nationale devant le tribunal](#)



INFOS CONF' : Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien



Une année qui doit compter !

Laurent Berger : L'année qui vient sera évidemment très politique. Pour autant, elle ne devra pas être une année perdue.

Ctrl + Clic : [En savoir plus →](#)



En direct du site de l'UFFA-CFDT



La séparation du grade et de l'emploi c'est quoi ?

Ctrl + Clic [ICI](#)



Dans l'agenda :

- CTA le 19 octobre
- CHSCTA le 6 octobre
- CAPA administratifs catégorie C le 14 octobre



Vous pouvez nous aider à gagner le pari de l'information sous le signe du développement durable !

Fidèles à nos engagements en faveur du développement durable nous vous demandons de bien vouloir ne pas imprimer inutilement ce document et de le diffuser le plus possible par voie électronique.

Si besoin une impression recto verso diminue considérablement la consommation de papier !

N'hésitez pas à encourager vos collègues à s'inscrire, sans aucun engagement, sur nos listes de diffusion. sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr.



Nous rejoindre :

- Vous pensez que les personnels non enseignants ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen).

Pour calculer sa cotisation, télécharger le bulletin d'adhésion : Ctrl + Clic : [Adhérer en ligne](#)

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.



Positions nationales du Sgen – CFDT:
www.sgen.cfdt.fr -

Contact local : sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

Tél : 06 20 89 63 69

A quoi ça sert de se syndiquer ?

Etre syndiqué, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

Etre syndiqué au Sgen, c'est choisir :

- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité...

Etre syndiqué au Sgen- CFDT, c'est choisir :

- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou non son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile.

Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup... et donc est libre de choisir de participer ou non.



LA CFDT DANS L'ÉDUCATION

Avant l'ouverture de ce GT, Le Sgen-CFDT souhaite formuler diverses remarques.

Tout d'abord, nous souhaitons remercier les services pour l'envoi en amont du GT du tableau récapitulatif par corps et grade. Nous avons conscience du travail supplémentaire que notre demande a généré et remercions tous les personnels ayant permis que nous puissions disposer de cet outil. Nous pensons que la qualité du document nous a fait gagner un temps précieux de saisie et en conséquence nous a permis une étude plus approfondie des contenus des dossiers.

A ces remerciements nous ajouterons ceux liés à la qualité de l'accueil et de la disponibilité qui nous sont à chaque session réservés.

Concernant les dossiers, nous notons que les personnels maîtrisent globalement mieux l'exercice qu'est le rapport d'activité. La formation mise en place porte ses fruits. Par contre nous ne pouvons pas dire qu'il y ait une réelle amélioration globale au niveau des rapports d'aptitude... Nous réitérons notre demande de formation des personnels en charge de la rédaction de ceux-ci. Nous prendrons pour exemple une appréciation « fait parfois la sourde oreille aux conseils et demandes qu'il reçoit ». L'impact de ce type de phrase est – il réellement mesuré ? Y a-t-il eu échange avec le personnel concerné ? Nous pourrions également commenter avec une pointe d'humour d'autres rapports... pour, par exemple, dire qu'une appréciation peut certes parfois débarrasser un établissement de la présence d'un personnel... mais que l'expérience montre que ce jeu a souvent un effet boomerang.

Toujours sur le contenu des dossiers, nous notons une diversité de parcours et de diplôme pour l'accès au grade de P2. Cet état de fait est à mettre en lien avec les reclassements liés aux accords Jacob. A la veille de la mise en œuvre des nouvelles grilles indiciaires fusionnant à nouveau des grades il nous apparaît pertinent de réfléchir au sens que nous donnons à une promotion par tableau d'avancement.

Dernière remarque globale, nous avons à plusieurs reprises exprimé notre souhait de voir engagé une réflexion sur le repyramidage des emplois incluant une carte cible des emplois. A ce jour nous ne pouvons que constater que l'absence de suites données amène à une gestion prévisionnelle des emplois qui nous interroge... Nous ne pouvons entendre qu'un dossier ne soit pas remonté car nous n'avons pas les moyens. Nous ne pouvons pas non plus entendre qu'un collègue ne soit pas classé car positionné sur un EPLE de trop petite taille ou car exerçant en collègue ou pis encore parce qu'il n'y a pas de classes préparatoires. Je ne développerai pas ici, car ce n'est pas le lieu, le positionnement du Sgen-CFDT sur les classes préparatoires mais rappellerai que si aujourd'hui des techniciens s'encadrent entre eux, ou ne travaillent pas sur des « prépas » c'est parce que les promotions ont été faites sur place et que cela était une revendication de certains syndicats, parfois pour certains une victoire syndicale... Nous refusons d'entendre que seuls les personnels exerçant avec des classes préparatoires puissent être valorisés. Nous contestons également que l'on puisse dire qu'il est plus valorisable de travailler en équipe sur une grosse structure qu'à mi temps sur deux petits établissements. Notre académie a son histoire et si nous ne nions pas la nécessité de remettre le chantier sur l'établi, nous souhaitons que le travail se fasse dans le cadre de discussions actées par un protocole qui apporte des garanties pour le futur et permette une lecture claire des positionnements des uns et des autres.

Nous terminerons par une demande d'explication concernant le précédent GT classement. Le choix pour la CAPN ASI a été modifié suite au GT. Nous avons été informés de cette modification par mail. Vous entendrez que cela nous interroge fortement sur le crédit accordé à notre travail en GT.